



Déclaration liminaire commune de la CGT Impôts-Trésor pour les CTP de février 09

Madame la Présidente , Monsieur le Président ,

La CGT ne peut commencer cette liminaire sans revenir sur la journée d'action du 29 janvier 2009.

Ce sont des manifestations gigantesques qui ont arpenté les rues des villes, petites et grandes mêlant dans une solidarité de luttes légitimes et utiles des salariés du privé et du public. Dans la grève comme dans les cortèges, les agents de la DGFIP, confrontés aux enjeux de la dégradation de leurs missions, de leurs emplois, de leurs salaires, de leurs conditions de travail et à la logique régressive de la fusion DGI-DGCP, ont pris toute leur place.

Des milliers de salariés ont décidé de se serrer les coudes pour la satisfaction des exigences sociales, pour l'augmentation des salaires, des pensions et pour l'emploi, pour des services publics efficaces et disposant des moyens nécessaires pour accomplir leurs missions

L'appel d'Eric WOERTH avait bien été entendu :

« En temps de crise, plutôt que de faire grève, il faut se serrer les coudes »

Pour la CGT dans la Fonction publique, l'augmentation importante des salaires doit être immédiatement à l'ordre du jour, les suppressions d'emplois doivent être stoppées au profit de créations là où le besoin est crucial, les réformes doivent être conduites dans l'intérêt de toute la population et le souci de l'intérêt général ce qui implique le retrait pur et simple de la plupart des projets actuels.

Alors oui, sur l'ensemble de ces questions, des négociations immédiates doivent être ouvertes au niveau Fonction Publique et M. Parini doit faire de même à la DGFIP.

Dans l'Yonne ce sont près de **69%** des agents des impôts qui ont cessé le travail et près de **43%** au Trésor avec 9 postes fermés et une grande nouveauté qui devrait interpeller nos directions : près de 40 % des agents d'encadrement (39% des A+ ex-DGI et 40% des A ex-DGCP) étaient en grève ce jour là.

57% à la DGFIP 89 : du jamais vu !

Ces résultats reflètent le niveau important d'inquiétude des agents et de leur hiérarchie sur leur avenir et leur volonté de dire qu'ils en ont marre des suppressions d'emplois, de la dégradation de leurs conditions de travail.

Ils vous en avaient déjà fait part dernièrement à plusieurs occasions sans que vous en ayez tenu compte .

Par exemple, lors des derniers CTP sur les suppressions d'emplois , les agents vous ont interpellés sur leurs conditions de travail dégradées et leur stress au quotidien.

Ce stress ne se mesure pas aux seuls indicateurs et aux arrêts maladie comme semble le penser Mr ROQUES , les problèmes sont réels au quotidien et toutes les suppressions d'emplois pèsent dans tous les services.

Les 87% de grévistes dans les CDI (dont 96% sur Auxerre) reflètent la détermination des agents à ne pas adhérer au processus de la fusion et de la mise en place des SIP.

La CGT a maintes fois rappelé leurs revendications, en terme de règles de vie et de gestion, d'organisation du travail, de fonctionnement des SIP et obtenu pour seule réponse de la Direction Générale, la pratique du fait accompli. Ce n'est pas ainsi que la CGT conçoit le dialogue social, et il est urgent que la Direction écoute et entende les personnels qui eux vivent, les réalités au quotidien.

Pour la CGT, l'exigence de véritables négociations sur l'ensemble des sujets est plus que jamais d'actualité !

Les huit confédérations ont arrêté hier soir le principe d'une deuxième journée d'action interprofessionnelle le 19 mars.

Le sens, le contenu et les modalités de cette action seront définies le 23 février en fonction des résultats de la réunion du 18 .

La réunion de l'Elysée annoncée jeudi à la télévision par Nicolas Sarkozy, constitue un élément important, mais malgré un changement de ton, le président de la République maintient pour l'essentiel ses orientations en matière économique et sociale.

Les huit organisations syndicales réclament des mesures permettant de "donner la priorité au maintien des emplois dans un contexte de crise économique", "améliorer le pouvoir d'achat", et "réduire les inégalités dans les politiques salariales", "préserver et améliorer les garanties collectives", ou encore "réglementer la sphère financière internationale".

Pour en revenir à l'ordre du jour de ce CTP, force est de constater que la RGPP a encore frappé. Ainsi, après les 22 suppressions d'emplois, nous avons de nouvelles réductions de crédits pour les deux directions.